

COVID-19 MISE À JOUR DU 25 MARS

13:00, conférence de presse du gouvernement du Québec:

Le gouvernement fédéral déploie des nouvelles ressources pour accélérer le traitement des demandes.

Le fédéral va mettre en place une nouvelle allocation d'urgence de 2000\$ par mois pour les gens qui ont perdus leur emploi versé dans les 10 jours suivant la demande.

Le portail pour s'inscrire à cette allocation canadienne d'urgence sera en ligne à compter du 6 avril.

Le gouvernement du Québec rappelle aux gens revenant de voyage de rester isolé à la maison pour 14 jours.

Le gouvernement du Québec demande aux propriétaires de logements d'être compréhensif pour le loyer du 1er avril.